



Sauvetage sur glace et en eau froide

NFPA 1006, éd. 2017, chapitres 19.1 Sensibilisation – 19.2 Opération – 19.3 Technicien

CLIENTÈLE CIBLE	Personnel des services d'urgence, organisations gouvernementales, organisations bénévoles d'urgence, municipalités, travailleurs d'entreprises privées ou travailleurs de la construction.
PRÉALABLES	Attestation de bonne condition physique (formulaire Sauvetage Nautique inc.); Savoir nager et avoir 18 ans.
DESCRIPTION DU COURS	<p>La formation vise à former des intervenants capables de participer au sauvetage d'une personne victime de tout incident survenu sur un plan d'eau gelé. Les trois niveaux de compétence (<i>Sensibilisation, Opération et Technicien</i>) abordés par la formation répondent aux exigences de la norme NFPA 1006.</p> <p>Les compétences développées pendant la formation sont les suivantes :</p> <p>Niveau Sensibilisation (19.1) : 8 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer le site d'une intervention. <p>Niveau Opération (19.2) : 8 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un sauvetage à partir de la rive. • Fournir du soutien aux sauveteurs techniciens. <p>Niveau Technicien (19.3) : 16 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un sauvetage sur la glace ou dans l'eau. <p>Notes : Les niveaux peuvent être enseignés séparément, mais toujours en respectant les préalables : le niveau sensibilisation est préalable au niveau Opération qui est lui-même préalable au niveau Technicien.</p>
DURÉE	La durée totale de la formation est de 32 heures , incluant l'évaluation.
RATIO (INSTRUCTEUR/CANDIDATS)	Formation théorique : un instructeur pour douze apprenants (1/12). Formation pratique : un instructeur pour six apprenants (1/6).
ÉVALUATION	<p>Niveau Sensibilisation (19.1) : Un examen <u>théorique</u>.</p> <p>Niveau Opération (19.2) : Un examen <u>théorique</u> et un examen <u>pratique</u>.</p> <p>Niveau Technicien (19.3) : Un examen <u>théorique</u> et un examen <u>pratique</u>.</p> <p>Seuil de réussite : Le seuil de réussite des examens théoriques est de 80 %. Quant aux examens pratiques, la réussite de <u>toutes</u> les étapes de la procédure de sauvetage est obligatoire. Pour réussir une étape de la procédure, il faut respecter les critères d'évaluation définis par les concepteurs de la formation et la norme NFPA. Certains manquements peuvent toutefois être tolérés, tels que décrits dans les grilles d'évaluation.</p>
CERTIFICATION	<p>Les résultats des examens sont transmis au registrariat de l'ENPQ selon les procédures établies.</p> <p>Une fois les examens réussis, un certificat <i>Sauvetage sur glace et en eau froide</i> est émis en précisant les numéros des chapitres réussis (19.1, 19.2 et 19.3).</p> <p>Les certificats porteront les sceaux de Sauvetage Nautique inc. et de l'ENPQ.</p>

CONTACT

Pour plus de détails sur la formation, veuillez contacter Monsieur Sylvain Gariépy au 514 592-0740 ou à l'adresse suivante : s.gariepy@sauvetagenautique.ca
